



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du : Mercredi 26/10/2022 à : 19h30

Président : VERYEPE Sébastien

Présents : Peter LEMAITRE, Christophe SZCZESZEK, Gilbert BECU, Jérôme CHEVALLIER, Fabrice LE MEUR, Jacques LEVEFAUDES, Dominique GAUTHIER, Yves DONFUET, Sébastien ANCELIN, Alexis DEBRU

Présents en audioconférence : Pierre GAC - Sami MAKHOUL

ORDRE DU JOUR :

Point sur les effectifs – Mission du CTA / Ambassadeur – Désignations - Commission jeunes – Formations – Discipline – Observations - Divers

Sébastien VERYEPE ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ensemble de la CDA a une pensée envers nos collègues blessés ou malades, ainsi qu'à Alexis RICHARD, arbitre de Ligue agressé en R2.

Nous leur apportons notre soutien et formulons à tous, de prompts vœux de rétablissement.

EFFECTIFS :

Arbitres fédéraux : 2 désignables / 3

Arbitres Ligue : 32 désignables /32

Arbitres District (jeunes et seniors) : 88 désignables / 106

Total arbitres : 141 dont 122 désignables

Licences en attente : 1 STG JAD / 10 en D3 / 1 AD1 / 5 STG / 1 en Ligue / 1 en FF2 / 1 en JAD

CTA / AMBASSADEUR :

En réflexion, la création d'une Equipe Départementale en Arbitrage (E.D.A.) au sein de la C.D.A. conformément à l'article 5.2-a) du Statut de l'Arbitrage. Celle-ci sera soumise à l'approbation du Comité Directeur.

Une invitation va être adressée aux arbitres de Ligue de notre département à l'occasion de la prochaine réunion de CDA le 23 novembre prochain.



Le Conseiller Technique en Arbitrage (C.T.A.), M. Fabrice LE MEUR va à la rencontre des clubs en infraction au statut de l'Arbitrage. Par ailleurs, il réunira les référents arbitres de club en début 2023.

DESIGNATIONS :

Le gestionnaire des jeunes arbitres rencontre toujours de grosses difficultés à désigner des arbitres sur les compétitions jeunes, plus particulièrement les matches de jeunes ayant lieu le dimanche (coupe Gambardella).

Il remercie une nouvelle fois les arbitres seniors qui doublent chaque week-end et lui permettent de couvrir un plus grand nombre de rencontres. Toutefois, vu les règles édictées par la Commission Fédérale Médicale, le doublement en qualité d'arbitre central ne peut se faire sur 2 jours consécutifs.

Le président de CDA sollicitera le président de district afin d'obtenir des consignes sur les priorisations à mettre en place pour cette nouvelle saison.

A compter de ce jour, les gestionnaires jeunes et seniors veilleront à qu'il n'y ait plus de doublement en qualité d'arbitre central sur les deux jours consécutifs de fin de semaine. Le seul doublement restant autorisé est : AA le samedi et AC le dimanche, ou inversement.

COMMISSION JEUNES :

Le responsable de la section jeunes rappelle le bilan des JAL reçus à l'examen de Ligue : 4 / 4. Félicitations aux candidats et à leurs formateurs.

Tous les candidats JAL ont été observés au moins une fois. Il souligne que la formation en visioconférence s'est très bien déroulée.

Il souhaite mettre en place un stage pour les jeunes arbitres en début 2023 (date et lieu à définir).

Un jeune arbitre de par son métier, rencontre des difficultés pour être disponible à arbitrer des rencontres jeunes. Il est géré par la ligue et ne sera pas désigné en district, même s'il n'a pas été désigné en ligue.

FORMATION :

-F.I.A. : 13 candidats reçus

Séance 7 effectuée le samedi 15 octobre dans les locaux du district à ORLEANS : 12 candidats présents

Le rattrapage du candidat absent pour maladie, sera effectué en interne durant les vacances scolaires.

Une candidate du 45 inscrite en internat sur la FIA à Blois en octobre (échec de la FIA de septembre)

Sami MAKHOUL (responsable FIA 45) informe de sa démission et de celle de Peter LEMAITRE en qualité de formateurs FIA suite à la décision inique de l'IRFF à l'encontre de Sébastien VERYEPE (suspension provisoire).



La prochaine FIA se déroulera les 14, 21 et 28 janvier 2023.

Candidat ligue :

Arthur ULLIAC a été retenu par la CDA pour suivre la formation qui débutera début novembre avec Sébastien VERYEPE (formateur).

Rattrapage du test physique :

Le stage de rattrapage a eu lieu le dimanche 23 octobre dernier au stade du Lièvre d'Or à Châteauneuf sur Loire.

La CDA note une amélioration dans le nombre de participants et constate de meilleurs résultats au TAISA effectué, en comparaison aux saisons précédentes.

Formation Arbitre de club :

Les séances prévues les 1 et 8 octobre ont été annulées faute de candidats. Cependant, à la demande de dirigeants du club A.S. CLERY, Sébastien Veryepe a animé une action de formation sur 6H00 le samedi 15 octobre dernier – 7 dirigeants. Une attestation leur sera délivrée prochainement, leur permettant d'être prioritaires pour arbitrer une rencontre de leur club lorsqu'il n'y a pas d'arbitre officiel désigné.

DISCIPLINE :

Trois arbitres seront rappelés à l'ordre pour manquements aux devoirs administratifs. Les arbitres doivent mentionner en totalité les faits produits lors de leurs rencontres, sur la FMI. Les rapports liés à ces faits de match doivent être effectués sur leur compte « My FFF », en étant factuels et précis.

Nous vous rappelons à votre devoir de réserve sur les réseaux sociaux et lors d'interview par des « journalistes ».

Deux arbitres seront remis à disposition de leur club prochainement après validation du prochain Comité de Direction.

OBSERVATIONS :

6 observations réalisées à ce jour chez les arbitres seniors.

DIVERS :

Arrêt de l'arbitrage pour une arbitre D1 suite à une blessure.

Remise du livre des lois du jeu 2022-2023 aux membres de la CDA.

La CDA se réunira le 23 novembre prochain.

Tutorat : un candidat sera désigné très prochainement par Alexis.

Fin de réunion : 21H45

Prochaine réunion le mercredi 23 novembre à 19h00.